

Généralités sur l'organisation des compétitions en Suisse Romande

Version officielle à partir de la Coupe de Lausanne-Capitale Olympique

Tout patineur romand avec licence suisse doit être en possession d'une licence romande validée pour participer aux compétitions organisées en Suisse Romande. Les 2 licences doivent être du même club. **La licence romande doit être présentée lors des compétitions romandes (Trophée Romand, Championnats romands, Coupe des clubs) pour l'inscription des résultats. Pour les autres compétitions le contrôle est effectué avant le concours par l'ARP au moyen du fichier « liste des membres compétition saison 2020-2021 »**

La licence doit avoir été renouvelée au prix de 30.- pour le 15 septembre 2020, Fr. 40.- au-delà de cette date.

Tout patineur romand participant en catégorie « Sans test » doit avoir une licence romande validée avant la participation à la première compétition. **Le patineur doit faire partie de la « liste des membres compétition saison 2020-2021 » pour pouvoir patiner.** Le contrôle est effectué par l'ARP.

Trois filières sont proposées aux patineurs en fonction de l'âge, des tests obtenus autant sur le plan romand que sur le plan suisse:

- La filière Suisse regroupe les patineurs qui sont inscrits à un championnat suisse 2021.
- La filière Romande regroupe les patineurs qui ont l'âge et les tests requis pour être en poussins, benjamins, avenirs, minimes, **Inter-argent ARP, Cadets ARP, Argent ARP ou Mixed Age ARP**
- La filière Régionale (Sport de base) regroupe les autres patineurs en fonction de leur niveau.

Une liste nominative des membres des différentes filières est déposée sur le site www.patinageromand.ch. Cette liste est évolutive au cours de la saison, c'est-à-dire que si un enfant réussit un test SIS ou ARP, il devra concourir dans une nouvelle catégorie en fonction de sa réussite, même si l'inscription a été faite avant la réussite du test (**changement obligatoire jusqu'à 10 jours avant la compétition**).

Les étrangers patinant pour une autre nation sont incorporés dans le classement du Trophée Romand, sinon ils sont classés hors concours. Pour toute autre situation, se renseigner auprès de la commission technique de l'ARP.

La liste des compétitions permettant de valider des tests ARP est connue en début de saison. Merci de consulter le document « Programme saison 2020-2021 »

Les championnats suisses permettent la validation de la 1^{ère} ARP.

Les catégories étoiles ne permettent pas de valider un test romand.

Quelles que soient les catégories, les résultats des filles et garçons donnent lieu à 2 classements distincts.

Les clubs organisateurs peuvent prévoir dans leur annonce toutes les catégories ou une partie de celles décrites dans le document « description des catégories saison 20-21 ».

Les jurys et les panels techniques doivent être conformes aux exigences des tests pouvant être validés. Pour les autres catégories, les jurys et panels techniques s'approcheront le plus possible des critères demandés.

Les listes des participants, des juges et des membres du panel technique sont vérifiées par l'ARP avant les compétitions.

Les listes définitives sont déterminées 10 jours avant la compétition.

Les programmes détaillés seront fournis par les organisateurs 10 jours avant la compétition, un programme général est établi au préalable

Quelques lignes directrices pour l'Annonce des compétitions en Suisse Romande :

Dans le but d'uniformiser la présentation des annonces et surtout de faire gagner du temps aux organisateurs, voici un modèle simplifié d'une annonce

- 1) Nom de la compétition :
- 2) Date de la compétition :
- 3) Club organisateur :
- 4) Lieu de la compétition :
- 5) Catégories de la compétition :

Un exemple parmi d'autres :

Catégories Etoiles (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème})

Catégories filière Suisse (mini PL, cadets U14 PL, cadets U15 PL, cadets U16 PL, Juniors PL ladies, Juniors PL men, Mixed Age PL ladies, Mixed Age PL men)

Catégories filière Romande (poussins filles et garçons, benjamins filles et garçons, avenirs filles et avenirs garçons, minimes filles et minimes garçons)

Catégories filière Régionale (Acier A filles et garçons, Inter-bronze A filles et garçons, Bronze A filles et garçons)

Il n'est pas nécessaire de recopier les conditions de chacune des catégories, il suffit de mentionner :

Pour les conditions techniques des catégories, consulter le document « Descriptions des différentes catégories saison 20-21 » du site patinageromand

Un autre exemple :

Toutes les catégories de la filière Etoiles.

Toutes les catégories de la filière Suisse : programme libre uniquement.

Toutes les catégories de la filière Romande.

Toutes les catégories de la filière Régionale

Et terminer par :

Pour les conditions techniques des catégories, consulter le document « Descriptions des différentes catégories saison 19-20 » du site patinageromand

- 6) Inscriptions au moyen du bulletin d'inscription d'ici le ... à envoyer à l'adresse mail ...
- 7) Finance d'inscription : prix par patineur à verser d'ici le ... sur le compte ...
Mentionner que la finance ne sera pas remboursée en cas d'absence quel que soit le motif.
- 8) Tirage au sort : aléatoire par l'ordinateur
- 9) Horaire provisoire : dès le ... (2 ou 3 jours après le délai d'inscription, il est important de mentionner uniquement les catégories par demi-journée)
- 10) Horaire définitif avec ordre de passage : 10 jours avant la compétition sur le site du club et/ou sur patinage romand
- 11) PPC et CD : à apporter en 2 exemplaires le jour de la compétition
- 12) Assurance : à la charge des participants
- 13) Cadeaux : chaque participant reçoit ...
- 14) Information sur la compétition : nom, email et téléphone du responsable technique

Pour tous les cas non prévus dans ce règlement, merci de prendre contact avec la commission technique de l'ARP.